

LA ROCHETTE. Le patron des patrons au secours des entreprises sinistrées

Jeudi, le patron des patrons, Pierre Gattaz, a rencontré le chef du Medef 77 à La Rochette et les patrons d'entreprises du département, au sujet des entreprises sinistrées après les inondations.

« Je suis venu pour écouter, soutenir et surtout vérifier que tous les processus d'intervention mis en place pour venir en aide aux entreprises sinistrées fonctionnent », soutient Pierre Gattaz, le patron du Medef, en s'adressant aux nombreux chefs d'entreprises du département qui ont répondu jeudi 30 juin à l'invitation du Medef 77 à La Rochette

Jean-Marc Sereni, président du Medef77, confirme que les conséquences économiques des inondations sont dramatiques, encore plus pour les agriculteurs. Dans un esprit de solidarité économique, il a invité Guillaume Lefort de la FDSEA pour en parler. Les agriculteurs sont assurés contre la grêle mais ¾ d'entre eux ne le sont pas pour les récoltes et certains ont tout perdu. Sans oublier les éleveurs qui encore à l'heure actuelle ne peuvent pas sortir leur bétail sur les terrains toujours embourbés.

Une baisse temporaire de la fiscalité ?

De l'avis de Pierre Gattaz, un étalement des charges et une baisse temporaire de la fiscalité seraient plus efficaces pour aider les entreprises sinistrées que l'attente des remboursements d'assurances. « J'attire votre attention sur les expertises qui vous proposent une aide rapide et une somme forfaitaire loin de la réalité », a-t-il souligné.

Dans la salle, Pascal-Martin Lavigne, président de l'Union des commerçants de Nemours, a témoigné de la violence des inondations et de la détresse de ceux qui ont tout perdu. Sur 300 commerces, 180 ont été touchés, surtout des restaurants, des métiers de bouche qui ont perdu leurs outils de travail. Il faudra attendre octobre pour que tout puisse recommencer.

Thierry Fromentin président de la Fédération du BTP77 intervient en précisant « que ce sont



Pierre Gattaz a été accueilli à La Rochette par le président du Medef 77, Jean-Marc Sereni.

les cotisations des entrepreneurs qui font travailler les assureurs ». Il souhaite également que les apprentis puissent être formés autrement.

« Il faut libérer

les énergies »

« C'est un comble quand les avancées soi-disant sociales vont contre la compétitivité des entreprises », a déclaré Pierre Gattaz. Nous aussi on veut relancer la croissance. On a tout

donné alors qu'on ne nous demande pas d'augmenter le coût du travail !

Je suis triste de voir une occasion manquée avec un nouveau code du travail qui ne servira à rien. J'attends

qu'un gouvernement comprenne que le développement économique ne peut pas se faire sans nous.

Nous sommes aussi avec les salariés et ceci dit sans arrogance, un président qui veut recréer l'emploi doit nous écouter. »

Et le patron des patrons d'ajouter : « La loi doit être la même pour tout le monde. Sans oublier les prud'hommes qui peuvent ruiner les entreprises avec des indemnités non plafonnées pas toujours justifiées et souvent excessives !

De plus en plus de patrons veulent maintenant travailler seuls pour ne pas connaître ce problème ! La Chine et l'Afrique nous attendent. La France a tout pour réussir mais elle a besoin qu'on libère ses énergies. »

Edith Coste